

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE INTERCOMMUNAL

005/21/03/2022

EXERCICE 2022

Vote du Budget Primitif 2022

Membres en exercice :	13
Présents :	07
Suf. Exprimés :	09
Votes Pour :	09
Votes Contre :	00
Abstentions :	00

L'an deux mil vingt-deux, le vingt et un mars à 18h30, le Comité Intercommunal du SITS de Charost – St Florent, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni en la Salle des Délibérations de la Mairie de St Florent/Cher, sous la présidence de Madame C. LOZACH-SIRET.

Secrétaire de séance : M. PHILIPPEAU

Date de convocation : 9 Mars 2022

Etaiet présent(s) :

Mme BERTON (Titulaire) de Charost – M. GONTHIER (Titulaire) de Civray – Mme FOSSE (Titulaire) de Lapan – Mme TRAMUNT (Titulaire) de Plou – Mme SABOURAULT (Titulaire) de St Caprais – M. PHILIPPEAU (Titulaire) de Saugy – Mme LOZACH-SIRET (Titulaire) de Villeneuve/Cher.

Etaiet excusé(s) :

Mme PAVIOT (Titulaire) de Lunery – Mme ROBERT (Titulaire) de St Florent/Cher.

Etaiet absent(s) :

Mme CAULIER (Titulaire) de Corquoy – Mme AOUDAR (Titulaire) de Poisieux – M. BONNET (Titulaire) de Primelles – M. ALIAGAS (Titulaire) de St Ambroix.

Ont donné « Pouvoir » :

Mme PAVIOT à Mme LOZACH-SIRET – Mme ROBERT à M. GONTHIER.

Après lecture du Budget Primitif, celui-ci se présente en équilibre comme suit :

- Section de Fonctionnement : Dépenses et Recettes : **272 013,88 €**
- Section d'Investissement : Dépenses et Recettes : **150 276,05 €**

LE COMITE INTERCOMMUNAL

- vote le budget primitif pour l'exercice 2022 comme présenté lors de sa lecture

Saint Florent/Cher, le 22 Mars 2022

Au registre sont les signatures

C.LOZACH-SIRET
Présidente du SITS

Rendue exécutoire

Transmise en Préfecture le :

Publiée le :

La Présidente du SITS,

